UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Privatisation et performances des entreprises privatisées : cas du Burundi, pp. 143-169,

NZIRORERA Cyriaque; NTAWIRATSA Rédempteur

2016-12
UB, Cahiers du CURDES

https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/597

NZIRORERA Cyriaque, NTAWIRATSA Rédempteur, Privatisation et performances des entreprises privatisées : cas du Burundi, pp. 143-169, Cahiers du CURDES n° 16, Décembre 2016.

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

PRIVATISATION ET PERFORMANCES DES ENTREPRISES PRIVATISEES: CAS DU BURUNDI

Université du Burundi, FSEG-CURDES, B.P 1049, Bujumbura-Burundi

Dr.NZIRORERA Cyriaque & Dr.NTAWIRATSA Rédempteur

Résumé[32]

Le présent travail a pour objectif l'étude de l'influence de la privatisation sur les performances des entreprises privatisées au Burundi. Dans cette perspective, nous passons d'abord en revue les justifications des privatisations. Nous mettons ensuite en exergue les études empiriques relatives aux effets des privatisations sur les performances des entreprises privatisées. Nous procédons enfin à une évaluation empirique des privatisations.

L'évaluation de « l'effet privatisation » révèle que les privatisations exercent une influence positive sur les résultats nets et chiffres d'affaires des entreprises privatisées. Mais cet impact demeure mitigé car les valeurs des paramètres de la variable « privatisation » ne sont pas statistiquement différentes de zéro, à n'importe quel seuil de signification. Les privatisations ne suffisent donc pas à rendre les entreprises privatisées plus performantes. La politique de privatisation nécessite par conséquent des mesures d'accompagnement dont quelques-unes ont été suggérées.

Mots- clé : Entreprises publiques, évaluation, privatisation, Burundi.

[32] Nous exprimons notre gratitude à l'endroit du Professeur Charles KABWIGIRI pour avoir lu le manuscrit de cet article et nous avoir fait bénéficier de ses commentaires. Toutefois, les éventuelles erreurs incombent uniquement aux auteurs.

Introduction

La question de la gestion optimale des entreprises publiques demeure une des préoccupations permanentes des autorités en charge de cette question. En effet, jusqu'en 1970, la littérature relative aux entreprises publiques concernait essentiellement leur création ou leur gestion en vue de la poursuite de l'intérêt général. Dès cette période, il est né un courant de pensée en sens contraire qui prône la privatisation des entreprises publiques.

De fait, depuis les années quatre-vingts, plus de 130 pays à travers le monde entier ont déjà procédé à la privatisation de quelques-unes de leurs entreprises publiques (Richet, 1996, p.19). La finalité en est la recherche d'une double efficacité, celle de la production et de l'allocation des ressources investies dans ces entreprises publiques. Selon Kikeri et al. (1992), les privatisations dépassent le chiffre de 6.800 à travers le monde entier, dont plus de 2000 sont originaires des pays en développement. Et, d'après Goodman et Loveman (1991), le produit des privatisations atteignait, avant 1990, 185 milliards de USD (cité par Megginson et al. (1994, p.404).

Toutefois, ces privatisations soulèvent une controverse non encore définitivement tranchée. En effet, elles suscitent chez les divers acteurs de l'économie un sentiment de pessimisme et d'optimisme.

Pour les acteurs pessimistes, les privatisations produisent beaucoup d'effets pervers. Elles traduisent l'incapacité des pays en cause à honorer leurs engagements vis-à-vis de la collectivité par manque de moyens. Pour eux, les privatisations sont une revendication simpliste en faveur d'une réduction du rôle de l'Etat. De plus, certains politologues ne cessent de dénoncer une « *privatisation de l'Etat par les élites dirigeantes* » (Hibou et al., 1999, p.7).

Quant aux acteurs optimistes, les privatisations sont l'occasion d'améliorer l'allocation des ressources, de restaurer l'efficacité économique, voire même l'équité. Elles améliorent les performances des entreprises privatisées. Elles permettent de diminuer les activités de recherche de rente des politiciens et dirigeants au sein des entreprises publiques (Asher, 1999, p.3).

Cette controverse amène un besoin d'évaluation des privatisations des entreprises publiques. En particulier, la présente recherche vise à effectuer

une évaluation empirique des effets de cette politique par référence aux vertus habituellement accolées à la privatisation, notamment ses effets-supposés positifs- sur les performances des entreprises privatisées.

En réalité, cette politique de privatisation a pris racine dès 1961, année à partir de laquelle le Gouvernement Adenauer, élu au pouvoir en 1957 en République Fédérale d'Allemagne (RFA), débute un programme de dénationalisation d'après guerre. C'est ainsi que les tout premières ventes des entreprises publiques débutent en RFA en 1961 avec la cession de la majorité des actions étatiques détenues chez l'entreprise Volkswagen.

Deux décennies plus tard, au début des années 1980, le Gouvernement Thatcher en Grande- Bretagne emboîte le pas au Gouvernement Adenauer. Vers la fin de cette dernière décennie, d'autres pays développés tels que la France adoptent à leur tour cette politique de privatisation entre 1986-1997, et au-delà. Après 1987, ce sera le tour des Pays d'Europe Centrale et Orientale, des Pays en Voie de Développement, et de l'ex-Union des Républiques Socialistes Soviétiques. Le Burundi, quant à lui, a débuté son programme de privatisation en août 1992.

Au Burundi, la plupart des études déjà réalisées en matière de privatisation se contentent de décrire le phénomène de privatisation, d'en indiquer ses conséquences théoriques, d'en souligner les contraintes de financement ou de mise en oeuvre effective (Miburo, 1994 ; Deme, 1995 ; Niyongabo, 1997 ; Ngendakumana, 1998 ; Nyamoya, 1998 ; Jacquemot, 1998 ; Ntibagirirwa, 2000).

A l'heure actuelle, il n'existe pas encore au Burundi une étude qui aurait tenté de mener une évaluation empirique des privatisations. Dès lors, il paraît légitime de combler cette lacune à travers les réponses données aux questions suivantes:

- Les entreprises déjà privatisées au Burundi sont-elles plus performantes qu'avant leur privatisation?

-Cette politique de privatisation suffit-elle à rendre les entreprises privatisées plus performantes?

La présente recherche a pour but de vérifier les hypothèses selon lesquelles les entreprises déjà privatisées au Burundi sont plus performantes qu'avant

leur privatisation mais que la politique de privatisation ne suffit pas à rendre les entreprises privatisées plus performantes. Elle montre par conséquent que certaines mesures d'accompagnement s'imposent.

Pour conduire cette étude, nous passons d'abord en revue les justifications des privatisations (1). Nous présentons ensuite quelques études empiriques relatives aux effets des privatisations sur quelques performances des privatisées (2). Nous procédons enfin à une évaluation empirique des privatisations au Burundi. Une conclusion (4) couronne le tout.

1. Justifications des privatisations

La remise en cause des entreprises publiques a été déterminante dans la définition des programmes de leur privatisation. Pour quelles raisons faut-il privatiser les entreprises publiques? Selon Laffont (2000, p.141), « *la privatisation d'activités peut se justifier par les obstacles qu'elle met à la poursuite d'agendas privés par des Gouvernements non bienveillants*». Et la construction d'une théorie de privatisation serait conditionnée par l'abandon du paradigme de l'Etat bienveillant[33].

La privatisation est donc avantageuse car elle met théoriquement fin à ces comportements peu bienveillants en « dépolitisant » la gestion des entreprises publiques. Un tel avantage a été mis en évidence grâce aux théories d'information asymétrique et des contrats incomplets[34] (Schmidt, 1996; Zimmes et al. 2001, p.149).

D'abord, les privatisations sont utiles en raison de leur capacité à pallier l'incomplétude des contrats entre les entreprises publiques et les Pouvoirs publics. En effet, si les contrats étaient complets, il suffirait que l'autorité

[33] Un Etat bienveillant est celui dont le Gouvernement se soucie du bien-être de la population.

[34] Lorsqu'ils sont complets, outre qu'ils sont « *contingents à toutes les variables qui peuvent toucher le contrat, et que ces variables sont observables par les contractants et vérifiables par un tiers* » (Saussier, 2000, p.170), de tels contrats supposent :

- l'absence de coûts de communication, de recherche d'informations, de comportement collusif, de rationalité limitée ;
- l'absence de difficultés qu'il y a à s'engager pour le futur ;
- la disponibilité de juges bienveillants (Laffont, 2000, p.107).

publique donne des injonctions aux entreprises publiques pour que celles-ci se comportent comme des entreprises privées ou pour qu'elles atteignent certains des objectifs sociaux qui leur sont assignés.

Ensuite, la privatisation crée les asymétries d'information entre l'entreprise publique et les politiciens, privant *ipso facto* ces derniers de toute intervention intempestive. Ces informations asymétriques « jouent » en faveur des Chefs d'entreprises. Ceux-ci doivent être « incités » (Chamley et al., 1989) - ou capturés (Hellman et Kaufmann, 2001) - afin qu'ils respectent certains objectifs (politiques et sociaux) des politiciens contraires à l'efficacité économique des firmes.

De fait, « la politisation » des entreprises publiques est une raison majeure de leur inefficacité. D'ailleurs, Boratav (1994, p.62) incrimine les politiciens et affirme que les entreprises publiques sont des fois rendues injustement responsables de leur inefficacité.

En effet, la plupart du temps, les entreprises publiques sont confrontées au problème suivant: exercer leur activité tout en sauvegardant leur autonomie financière d'une part, être obligées de remplir les missions qui débordent le cadre de la maximisation du profit, d'autre part. Ces missions sont celles voulues par les politiciens qui ont un pouvoir sur les Chefs d'entreprises. En particulier, les politiciens désirent que l'entreprise recrute une main-d'œuvre « excédentaire », composée essentiellement de leurs "amis" politiques.

Certains économistes ont mis au point des modèles théoriques de justification des privatisations[35]. Le point commun à ces modèles est l'utilisation de la théorie des contrats incomplets[36] dans l'explication des vertus de la privatisation. Ils montrent que la privatisation met fin aux

[35] Pour plus de détails, consulter Trinh in Perrot (1997). Et pour le modèle de Schmidt refondu, voir Schmidt et Schnitzer (1993), et Schmidt (1996).

[36] Un contrat est incomplet lorsque toutes les éventualités ne sont pas couvertes par ce même contrat.

comportements opportunistes et peu bienveillants des politiciens, ce qui contribue à la restructuration[37] des entreprises publiques.

En effet, lorsque le politicien souhaite par exemple faire employer une main-d'œuvre supplémentaire, la privatisation rend prohibitif le coût de cette intervention: il est plus cher au politicien d'obtenir des transferts (auprès du trésor public) au profit d'une firme privatisée (privée) que de recourir aux profits potentiels abandonnés par les entreprises publiques afin qu'il atteigne- dans les deux cas- ses objectifs politiques.

Les modèles dont il est question sont, entre autres, ceux de Schmidt (1991), de Laffont et Meleu (1998) ; de Boycko et al.,(1996) . Ci-après, nous développons ce dernier modèle. Outre qu'il est simple, un tel modèle met bien en évidence les avantages des privatisations.

Le politicien- qui a le droit de contrôle sur l'entreprise publique- désire réaliser ses ambitions (engagement des employés excédentaires pour des buts politiques, réalisation des objectifs d'équité par crainte de soulèvement populaire...). Pour y parvenir, il doit soit renoncer aux profits en faveur de l'entreprise publique soit promettre des subventions (transferts) au Chef d'entreprise privatisée, transferts qu'il cherchera auprès du Trésor public. Celui-ci doit toutefois veiller sur son transfert net, c'est-à-dire celui qui reste après l'octroi des subventions à l'entreprise privatisée.

Dans les deux cas, le politicien en tire des avantages mais aussi subit des coûts. Lorsque le coût de ses interventions excède les avantages, le

[37] Bonin (1998) distingue entre la restructuration financière et opérationnelle. La première concerne la structure de propriété et le capital des entreprises; elle relève de la politique gouvernementale de privatisation. La seconde est soit réactive (défensive) soit stratégique (offensive). Si la première permet la survie de l'entreprise, elle se traduit par des suppressions massives d'emploi, des réductions de salaires, etc. La dernière, elle, se manifeste par la création de nouveaux ateliers et usines, donc nécessite des investissements et, partant, des moyens financiers supplémentaires.

politicien n'interviendra plus, et vice-versa. C'est ce que le modèle cherche à analyser.

Soient les fonctions ci-après:

Fonction d'utilité du politicien:

$$Up = B(E) - C(T) \qquad (1)$$

Avec:

E : le nombre d'employés (en excès) qu'une firme engage sous l'influence du politicien;

B(E) : le gain que tire le politicien de l'emploi par la firme d'un excédent de main-d'œuvre ;

C (T): le coût supporté par le politicien pour convaincre les responsables du Trésor public pour qu'il obtienne des subventions T pour financer les emplois « E ».

Fonction d'utilité du manager:

$$Um = \alpha(\pi + t - WE) \qquad (2)$$

$$\Rightarrow Um = \alpha\pi + \alpha t - \alpha WE) \qquad (3)$$

Avec:

π : le profit réalisé par la firme avant tout excès de main-d'œuvre ;

t : transfert brut ou le montant optimal des subsides au profit de la firme privatisée (privée);

WE : les salaires versés aux employés en excédent ;

α : fraction des profits de la firme échéant au manager et actionnaires ;

$1-\alpha$: la part du bénéfice de la firme revenant au Trésor.

Lorsque:

$\alpha = 0$: la firme est publique « pure » ou est totalement publique;

$\alpha = 1$: la firme est totalement privée;

$0 < \alpha < 1$: la firme est mixte.

Fonction des transferts nets (qui restent au Trésor public) :

$$T = t - (1 - \alpha)(t - WE) \quad (4)$$

Si nous développons (4), nous obtenons:

$$T = t - [t - WE - \alpha t + \alpha WE] \quad (5)$$

$$\Rightarrow T = WE + \alpha t - \alpha WE \quad (6)$$

$$\Rightarrow T - WE = \alpha t - \alpha WE \quad (7)$$

En tenant compte de l'expression (7), la fonction d'utilité du manager (3) devient:

$$Um = \alpha\pi + T - WE \quad (8)$$

L'idée du modèle est de montrer que la privatisation décourage les interventions du politicien lorsque le coût qu'il subit devient prohibitif. On verra ci-dessous que ce coût- C (T)- a deux composantes :

-les « contreparties » que le politicien doit fournir aux responsables du Trésor public (αkt) ;

-la diminution des profits revenant à l'Etat en raison des coûts d'embauche des emplois supplémentaires, profits qu'il est censé pouvoir contrôler ($m(1 - \alpha)$).

Considérons pour cela les nouvelles fonctions ci-après:

Nouvelle fonction d'utilité du manager:

$$Um = -\alpha \Delta E + \alpha t \quad (9)$$

Nouvelle fonction d'utilité du politicien:

$$Up = q\Delta E - m(1 - \alpha)\Delta E - k\alpha t \quad (10)$$

Ou encore:

$$Up = q\Delta E - [m\,(1-\alpha)\,\Delta E + k\alpha t] \qquad (11)$$

Avec:

k : le coût marginal subi par le politicien de recherché des subsides ou transferts – t- au profit de la firme privatisée (privée);

q : le bénéfice marginal que tire le politicien de l'embauche par la firme des emplois (E). En fait, le politicien aimerait entre autres que le manager engage des unités supplémentaires de main-d'œuvre, dénotées ΔE ;

m : le coût marginal subi par le politicien pour les profits attendus mais non obtenus par l'entreprise publique (ou le Trésor) dont il détient les droits de contrôle, profits qui financent (E).

Si l'entreprise est publique pure, $\alpha = 0$. Le politicien ne subit pas de coût consécutif à la recherche des transferts auprès du Trésor. Il ne fait que renoncer aux bénéfices potentiels de l'entreprise publique (le seul paramètre du coût qui reste est « **m** »), ce qui est peu contraignant pour lui.

Par contre, lorsque l'entreprise est totalement **privatisée** (privée), $\alpha = 1$. Dans ces conditions, le coût à charge du politicien est « **αkt** ». Ce coût est entre autres fonction de k et α. Il est d'autant plus élevé que α s'égalise à 1 ; autrement dit que l'entreprise est privée ou privatisée. Par ailleurs, ce coût est encore plus prohibitif si **k** est élevé : il faut pour cela que la contrainte d'obtenir des transferts auprès du Trésor soit « dure », telle par exemple une politique d'austérité budgétaire. Des mesures d'accompagnement des privatisations sont donc nécessaires.

2. Les effets de la privatisation sur les performances des entreprises privatisées: revue de la littérature empirique

Nous présentons ci-dessous quelques recherches d'évaluation empirique des privatisations des entreprises publiques.

* La recherche de Megginson et al. (1994) utilise les données de 61 entreprises de 20 pays[38] pour une période assez large de 1961 inclus à 1990 inclus. Ces auteurs cherchent à évaluer les effets attendus de la privatisation.

. Leur méthodologie consiste à comparer les performances des entreprises privatisées « avant » et « après » leur privatisation. Ils aboutissent aux résultats ci-après: la privatisation améliore les performances financières pour plus de 60 % des cas étudiés et critères retenus. En particulier, ils trouvent une amélioration nette:

- des indicateurs de performance financière : la moyenne du ratio « résultat net /CA » augmente de 69,1 % pour toutes les firmes considérées ;

- des indicateurs d'efficacité économique : la productivité apparente du travail passe de 95,6% à 106,2% en moyenne ;

- du ratio « investissement /CA » : celui-ci augmente de 11,69 % à 16,89 % en moyenne pour 67,4 % des firmes.

* L'évaluation des privatisations de Contamin (1995) prend comme terrain d'investigation un pays africain en développement, à savoir la Côte d'Ivoire.

La nature de la privatisation qui fait l'objet d'étude est en fait une convention de concession signée entre l'Etat et une société privée « la CIE » pour s'occuper de l'exploitation du secteur de l'énergie

[38] Ces pays sont : l'Australie, le Canada, le Chili, le Danemark, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Jamaïque, le Japon, la Corée, la Malaisie, le Mexique, les Pays Bas, la Nouvelle Zélande, l'Oman, le Singapour, l'Espagne, la Suède, le Royaume-Uni et les Etats-Unis d'Amérique.

électrique (auparavant géré par « l'EECI »). Mais « l'EECI » garde, après la privatisation, la gestion du patrimoine.

.L'auteur analyse une seule entreprise « EECI-CIE ». Il compare deux exercices: 1988/1989 et 1992/1993.

. Sa méthodologie consiste en une comparaison des performances de l'entreprise privatisée « avant et après » sa privatisation.

. Comme résultats, on assiste à un accroissement du taux de rentabilité financière de l'entreprise « CIE »: de 7, 23% en 1991, on est passé à 12,8% ; 16,19% respectivement en 1992 et 1993.

* La Porta et Lopez-De-Silanes (1999) évaluent les avantages de la privatisation des entreprises publiques au Mexique. Les auteurs prennent un échantillon de 97% des entreprises non financières privatisées pour une période de 1983 inclus à 1991 inclus.

Leur méthodologie consiste à comparer les performances des firmes sélectionnées avant et après leur privatisation. Voici les principaux résultats auxquels ils aboutissent:

- Ils trouvent un accroissement de la profitabilité des entreprises, due à la privatisation, de 24%.

*La recherche de Frydman et al. (1999) vise à évaluer les implications de la privatisation sur les performances des entreprises privatisées.

Pour ce faire, ces auteurs prennent comme échantillon d'analyse un panel de 90 entreprises publiques et 128 entreprises privatisées des pays suivants: la république tchèque, la Hongrie et la Pologne. La répartition par pays de cet échantillon de 218 entreprises est de 36% pour la République tchèque, 42 % pour la Hongrie et 22% pour la Pologne.

. La période considérée est de 1990 à 1993.

Leur méthodologie consiste à comparer les performances des entreprises publiques et privatisées au cours d'une même période. Ils utilisent une technique d'estimation par les MCO[39] de la fonction suivante:

$Y_{ijt} = \partial_j + P_{ijt} + \psi X_{ijt-1} + D_{ct} + \in_{ijt}$

avec :

i : firme individuelle ;

j : type de propriété ;

t : temps ;

Y : performance d'une entreprise ;

∂_j : un terme constant ;

P_{ijt} : variable qui sert à vérifier l'effet de la privatisation sur les performances microéconomiques (P prend comme valeur 1 en cas de privatisation et 0 sinon);

X_{ijt-1} :variable qui tient compte de l'influence de l'environnement macroéconomique sur les performances microéconomiques;

D_{ct} : variable qui intègre les différences macroéconomiques au niveau des trois pays ;

$\in_{ijt}$: terme d'erreur.

Les auteurs montrent que les effets de la privatisation ne sont pas les mêmes suivant les types d'entreprises, les indicateurs de performances utilisés et les acquéreurs. En vue d'analyser le cas du Burundi, nous nous inspirons, entre autres, de cette dernière méthodologie.

[39] Moindres carrés ordinaires.

3. Evaluation empirique de l'« effet privatisation » au Burundi

Nous proposons une méthodologie d'évaluation micro-économétrique de « l'effet privatisation », suivie de l'application de cette dernière au cas du Burundi.

3.1. Méthodologie micro- économétrique d'évaluation

L'intérêt d'une démarche économétrique est que les lois statistiques permettent d'isoler l'influence d'une variable explicative (la privatisation en l'occurrence) sur les variables expliquées. Nous spécifions le modèle d'analyse, à l'instar de Pohl et al. (1997), Frydman et al. (1999) comme suit:

$$p_{i,t} = \alpha_0 + \alpha_1 P_t + \alpha_2 p_{i,t-1} + \alpha_3 Z_{t-1} + \varepsilon_t \qquad (1)$$

Où:

$p_{i,t}$: valeur d'une performance d'une entreprise privatisée i au temps t ;

$p_{i,t-1}$: valeur d'une performance d'une entreprise privatisée i au temps $t-1$ (année précédente);

P_t : Variable représentant la politique de privatisation. Ici, P_t est une variable qualitative. Elle est appelée variable « auxiliaire », muette ou « *dummy variable* ».

A ce titre, Pt sera une variable binaire. C'est-à-dire qu'elle sera égale à Pt = {0, 1}. Cette notation signifie que Pt peut prendre deux valeurs : 0 (lorsqu'il n'y a pas privatisation) et 1 (en cas de privatisation). Le coefficient de cette variable binaire, s'il est statistiquement significatif, fournit directement une mesure de l'impact de la politique de privatisation.

$\mathbf{Z_{t-1}}$: variable macroéconomique de la période $t-1$;

ε_t : Terme d'erreur.

Nous avons ajouté, dans l'équation, un terme constant. Ceci est en effet indispensable lorsque l'on n'utilise pas les valeurs des variables centrées par rapport à leur moyenne (Thomas, 2000, p. 4).

3.2. Evaluation de « l'effet privatisation » au Burundi

Nous présentons ci-dessous les résultats empiriques relatifs aux estimations des fonctions de performances de quelques entreprises privatisées, fonctions qui intègrent comme variables explicatives, entre autres, la privatisation.

Les régressions ont été conduites au moyen d'un logiciel économétrique « Eviews ». L'analyse des résultats s'inspire de la règle –usuelle- de décision ci-après: lorsque les valeurs des paramètres calculés (empiriques) sont supérieures aux valeurs de la table statistique (théorique), l'on accepte la valeur de ces paramètres et *vice-versa.* Nous avons effectué des régressions en transformant les variables « chiffre d'affaires » et « résultats nets» en différences premières. Nous définissons ci-après les variables utilisées.

3.2.1. Définition des variables utilisées

Dans les régressions, les variables ci-après ont été utilisées:

P : Variable représentant la privatisation. A ce titre, Pt sera une variable binaire. C'est-à-dire qu'elle prendra deux valeurs: 0 (lorsqu'il n'y a pas privatisation) et 1 (en cas de privatisation).

ΔRn : Le résultat net exprimé en différences premières[40].

gyr : Le taux de croissance économique (ou taux de croissance du PIB) en termes réels.

ΔCA : Le chiffre d'affaires exprimé en différences premières.

3.2.2. Présentation et analyse des résultats

Les tableaux ci-après donnent les résultats empiriques relatifs aux estimations.

[40] Certaines variables du modèle sont en différences premières et d'autres non. Nous avons préféré ce choix pour rester fidèles aux modèles estimés par Pohl et al. (1997), Frydman et al. (1999), etc. qui nous inspirent cette modélisation.

Tableau 1. Variable dépendante : le résultat net[41]

Variable dépendante	Variables indépendantes			
	Constante	P	ΔRn (-1)	gyr (-1)
ΔRn	-11,9	12,3	0,14	1,9
	(-0,19)	(0,9)	(0,78)	(0,65)
	-18,7	14,8	0,12	
	(-0,93)	(0,8)	(0,67)	

Source: Nos estimations.

[41] Les valeurs entre parenthèses sont chaque fois les « t » de Student.

1. Pour le résultat net, l'on a:

$$\Delta Rn = \underset{(-0,19)}{-11,9} + \underset{(0,9)}{12,3\ P} + \underset{(0,78)}{0,14\ \Delta Rn\ (-1)} + \underset{(0,65)}{1,9\ gyr(-1)}$$

R^2 : 0,07

D.W. : 0,5

F : 1,84

avec:

R^2 : Coefficient de détermination au carré.

D.W. : Test de Durbin-Watson.

F : Test de Fisher.

Au niveau économétrique, statistique et économique, on trouve:

- la faiblesse de la valeur du coefficient de détermination. Celle-ci s'élève uniquement à 7 %, ce qui signifie qu'il existe de nombreux facteurs, autres que ceux pris en compte par le modèle, qui déterminent principalement la valeur du résultat net des entreprises privatisées. La valeur de la statistique « F » le confirme puisqu'elle est très faible (0,5) ;
- l'absence d'autocorrélation des résidus (cf. la valeur du D.W qui s'élève à 1,84) à un seuil de 5% ;
- que le taux de croissance économique (et plus largement l'environnement macroéconomique des privatisées), à en juger par son signe positif, influence positivement le résultat net des entreprises privatisées. Mais la valeur du paramètre de « gyr (-1) » n'est pas statistiquement différent de zéro. A ce titre, cette variable n'exerce pas d'influence sur la variable expliquée.
- que la privatisation exerce une influence positive sur le résultat net des entreprises, à en juger par le signe positif du paramètre de « P ». Mais la valeur du paramètre de « P » n'est pas statistiquement différente de zéro à n'importe quel seuil de signification, ceci signifie que la valeur trouvée n'est pas acceptable et par conséquent l'impact de « P» sur le résultat net demeure incertain.

Tableau 2.: Variable dépendante : le chiffre d'affaires

Variable dépendante	Variables indépendantes			
ΔCA	Constante	P	ΔCA (-1)	gyr(-1)
	35,2	9,3	0,5	12,2
	(0,5)	(1,07)	(1,5)	(1,03)
	-66,3	10,8	0,13	
	(-0,9)	(1,19)	(0,72)	

Source: Nos estimations.

2. Pour le chiffre d'affaires, l'on trouve :

$$\Delta CA = \underset{(0,5)}{35,2} + \underset{(1,07)}{9,3\,P} + \underset{(1,5)}{0,5\,\Delta CA\,(-1)} + \underset{(1,03)}{12,2\,gyr(-1)}$$

R^2 : 0,09

D.W. : 1,8

F : 1,4

En conduisant les régressions avec la variation du « CA » comme variable expliquée, les résultats révèlent qu'au niveau économétrique, statistique et économique:

- la valeur du coefficient de détermination demeure très faible puisqu'elle n'est que de 9 % ;
- la valeur de la statistique de D.W. (1,8) fait état de l'absence d'autocorrélation des résidus. Celle de Fisher « F » par contre (1,4) est, comme précédemment, très faible ;
- le signe positif du paramètre de la variation du chiffre d'affaires de la période présente [ΔCA (-1)] nous indique son influence positive sur le chiffre d'affaires de la période suivante. Mais le paramètre obtenu n'est pas statistiquement différent de zéro.
- La valeur du paramètre de la variable « privatisation » n'est pas statistiquement différente de zéro (à n'importe quel seuil de signification), si l'on considère la valeur prise par la statistique de Student « t ». A ce titre, cette variable n'exerce pas d'influence sur le chiffre d'affaires. Que nous inspirent les résultats obtenus?

i) En tenant compte du signe de la valeur du paramètre de « P » ainsi que des indicateurs de performances retenues, les privatisations exercent une influence positive, économiquement parlant, sur les résultats nets et chiffres d'affaires des entreprises privatisées. Mais, cet impact demeure mitigé, comme on l'a vu ci-dessus, car les valeurs des paramètres de la variable « privatisation » ne sont pas statistiquement différente de zéro. Autrement dit, les résultats obtenus montrent que la variable « privatisation » n'exerce

pas d'influence, statistiquement parlant, sur les performances des entreprises privatisées. Autrement dit, les privatisations ne suffisent pas à rendre les entreprises privatisées plus performantes.

ii) Compte tenu de ces résultats, la politique de privatisation au Burundi nécessite des mesures d'accompagnement (Ramaswamy, 2001). Parmi celles-ci figurent:

- l'instauration et le soutien[42] d'une politique de concurrence interentreprises ;
- la mise en place d'un climat de paix favorable aux affaires ;
- le soutien des entreprises à travers la conception d'un code d'investissement adéquat[43] ;
- la lutte contre la corruption administrative dont peuvent bénéficier certaines entreprises aux dépens des autres : pareille corruption fausse ainsi le jeu concurrentiel ;
- la mise en place d'une fiscalité non discriminatoire et incitative qui ne décourage ni ne déprime l'activité économique privée ;
- la recherche du soutien de la communauté internationale pour qu'elle appuie les réformes économiques en faveur des entreprises privées ;
- l'imposition des cahiers de charge post-privatisation. Pour que cette mesure soit applicable, la présence d'un Etat fort[44] est indispensable (Labaronne, 2002, p.220).

[42] Par l'autorité politique.

[43] Un tel code serait à actualiser chaque fois que de besoin.

[44] Cette thèse de l'instauration d'un Etat fort a été développée suite à la montée de la corruption dans la plupart des pays en développement et en transition.

4. Conclusion

La présente recherche avait pour objectif de montrer l'influence des privatisations sur les performances des entreprises privatisées au Burundi. Dans cette perspective, nous avons d'abord passé en revue les justifications théoriques à la base des programmes de privatisation des entreprises publiques. Nous avons ensuite présenté et discuté les études empiriques relatives aux effets de la privatisation sur les performances des entreprises privatisées. Nous avons enfin procédé à l'évaluation des privatisations.

Cette recherche a trouvé que les privatisations n'exercent pas d'influence significative sur les résultats nets et chiffres d'affaires des entreprises privatisées. Autrement dit, les privatisations ne suffisent pas à rendre les entreprises privatisées plus performantes. Il va sans dire que la politique de privatisation nécessite des mesures d'accompagnement dont l'amélioration du climat des affaires, la recherche d'un soutien de la communauté internationale pour qu'elle appuie les réformes économiques en faveur des entreprises privées et l'élaboration d'un cahier de charges post-privatisation.

Comme cette recherche a emprunté une méthodologie qui n'a pas permis de bien mesurer « l'effet privatisation », il serait dès lors intéressant d'étudier les performances des entreprises privatisées, entreprise par entreprise. Pareille démarche pourrait apporter davantage d'information quant aux vertus du programme de privatisation.

En outre, pour augmenter la robustesse du modèle, une étude similaire à la nôtre utilisant un échantillon plus grand et étendant la période d'observations sur une plus longue période serait bien indiquée. Avec un nombre d'observations assez important, l'étude pourrait introduire d'autres variables, notamment celles mesurant la gouvernance, le secteur d'activité, pour mieux expliquer les performances des entreprises privatisées.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ASHER A. (1999), Privatization of Public Enterprises and Utilities and Establishment of Regulatory Framework, World Bank, OECD, 27-28 May, pp. 1-33.

BOARDMAN A. E and VINING A. R. (1989), « Ownership and Performance in Competitive Environments: A Comparison of the Performance of Private, Mixed, and State-Owned Enterprises », *Journal of Law and Economics,* XXXII, 1989, 1-33.

BONIN J. (1998), *Enterprise Restructuring : What is it?* , Conference CEEC Workshop, Danemark, Copenhague, 26 p.

BORATAV K. (1994), « Réforme de l'Etat et développement économique: réflexion sur le cas de quelques pays du Moyen-Orient », *Revue Tiers Monde*, tome XXXV, n° 139, pp.613-642.

BOYCKO M., SHLEIFER A., VISHNY R.W. (1996), «A Theory of Privatization », *The Economic Journal,* Royal Economic Society, n° 106, pp.309-319.

CHAMLEY C., MARCHAND M., PESTIEAU P. (1989), « Linear incentive schemes to control public firms », *European Journal of Political Economy* », North-Holland, 5, pp.229-243.

CONTAMIN B. (1995), *La politique de privatization en Côte d'Ivoire. Eléments d'une évaluation.* Université nationale de Côte d'Ivoire, Séminaire mensuel du CIRES, 21 p & annexes.

DEME M. (1995), « Les privatisations, une solution pour l'Afrique? », *Politiques et Management public*, vol.13, n° 2, juin, pp.96-140.

FRYDMAN R., GRAY C., HESSEL M., RAPACZYNSKI A. (1999), « When Does Privatization Work? The Impact of Private Ownership on Corporate Performance in The Transitional Economies », *The Quarterly*

Journal of Economics, November, pp. 1153-1191.

GACANYI J. (2012), *Analyse de la pertinence de la privatisation des entreprises publiques au Burundi: cas de l'Office du Thé du Burundi « OTB »*, Travail de fin d'études, ISGE, 94 p.

HELLMAN J. et D. KAUFMANN (2001), « La captation de l'Etat dans les économies en transition: un défi à relever », *Finances et développement*, septembre, pp. 31-35.

HIBOU B. et al. (1999), *L'Etat en voie de privatisation,* Paris, Ed. Karthala, **222 p.**

JACQUEMOT P. (1988), « *La désétatisation en Afrique subsaharienne. Enjeux et perspectives »,* Revue Tiers Monde, *Tome XXIX, n° 114, pp.271-293.*

KIKERI S., NELLIS J., SHIRLEY M., *Privatization. The Lesson of Experience,* Washington & World Bank publication (document non daté), pp. 24-33.

LABARONNE D. (2002), « Les privatisations à l'Est: une question de marchandage politico-économique », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 33, n°1, pp.205-226.

LAFFONT J-J & M. MELEU (1998), *A positive Theory of Privatization* for *Sub- Saharan Africa*, Document.

LAFFONT J. J. (2000), « Information et économie publique », *Economie et prévision,* juillet- septembre, n° 145, pp.107-117.

LA PORTA R., LOPEZ- DE- SILANES F. (1999), « The Benefit of Privatization: Evidence from Mexico », *The Quarterly Journal of Economics*, November, pp.1193-1242.

MEGGINSON W.L., NASH R.C., RANDENBORGH M.V. (1994), « The financial and Operating Performance of newly Privatized Firms: An

International Empirical Analysis », *Journal of finance*, XLIX, 403-452.

MIBURO C. (1994), *Les conséquences économiques et sociales de la privatisation des entreprises publiques,* UB, FSEA, mémoire de licence, 121 p.

NELLIS J. (1999), « Faut-il repenser la privatisation dans les économies en transition? », *Finances et développement,* BM et FMI, juin.

NELLIS J., SHIRLEY M. (1991), « *Réformes des entreprises publiques: les leçons de l'expérience* », Banque mondiale.

NGENDAKUMANA D. (1998), « Théorie de la privatisation: signification et limites actuelles dans le cas burundais », *CURDES,* août, 54 p & annexes

NIYONGABO N. (1997), *Essai d'analyse des entraves à la privatisation des entreprises publiques,* UB, FSEA, mémoire de licence, 120 p.

NTIBAGIRIRWA F. (2000), *La problématique du financement de la privatisation au Burundi,* UB, FSEA, mémoire de licence, 91 p & annexes.

NYAMOYA P. (1998), « Pour un modèle original de privatisation des publiques » *RIDEC,* vol.2, n° 2, septembre, pp.241-251.

PERROT A. (1997), *Réglementation et concurrence,* Paris, Economica, 175 p.

POHL G. et al. (1997), « Privatization and Restructuring in Central and Eastern Europe » *Technical Paper*, N° 368, The World Bank, Washington, D.C.

RAMASWAMY K. (2001), « Organizational Ownership, Competitive intensity, And Firm Performance: An Empirical Study of The Indian Manufacturing Sector », *Strategic Management Journal,* Vol.22, n°10, October, pp. 989-998.

RICHET X., (1996), « Les bureaucrates aux affaires », *Analyses de la SEDEIS,* n° 113, pp. 19-2

SAUSSIER S. (2000), « Coûts de transaction et choix contractuels: un test économétrique sur une entreprise publique », *Economie et prévision,* juillet - septembre, n° 145, pp.169-178.

SCHMIDT K.M. (1996), « The Costs and Benefits of Privatization: An Incomplete Contracts Approach », *The Journal of Law, Economics & Organization*, pp.1-24.

SCHMIDT K.M. and SCHNITZER M. (1993), « Privatization and Management Incentives in the Transition Period in Eastern Europe », *Journal of Comparative Economics*, n° 17, pp. 264-287.

THOMAS A. (2000), *Econométrie des variables qualitatives*, Paris, Dunod, 179 p.

ZIMMES C., EILAT Y., and SACHS J. (2001), « The gains from Privatization in Transition

Economies: Is Change of Ownership enough? »,*IMF Staff Papers*, Vol. 48, Special Issue, pp. 146-170.

Annexe 1: Liste des entreprises publiques déjà liquidées au Burundi

N° d'ordre	Année de création	Nom de l'entreprise	Année de liquidation
1	1964	CADEBU	1994
2	1967	EPIMABU	1989
3	1973	SUOMEBUPOBU	1981
4	1973	ONC	1989
5	1974	ONL	1988
6	1976	SOMEBU	1985
7	1976	HOLDING	1991
8	1977	CAMOFI	1998
9	1977	ENACCI	1988
10	1977	SOBECOV	1986
11	1979	ONAMA	1992
12	1979	FERME KIRYAMA	1992
13	1980	MINOTERIE	1990
14	1980	AGRIBAL	1990
15	1981	SOGEFI	1990
16	1982	CLUB DES VACANCES	1991
17	1985	OTRABU	1991

18	1988	MBBB	1995
19	1977	CAMOFI	2001
20	1981	VERRUNDI	2000
21	1989	SOFIDHAR	2001
22	1990	ALCOVIT	2001
23	1990	APEE	2001
24	1975	BCC	2007
25	1982	ONAPHA	2006
26	1987	OPHAVET	2006
27	1978	COTEBU	2006
28	1992	BANQUE POPULAIRE	2006

Source: Gacanyi (2012)

Annexe 2: Liste des entreprises publiques déjà privatisées au Burundi

N° d'ordre	Nom del'entreprise	Année de privatisation
1	AMSAR	1992
2	ARNOLAC	1992
3	LCB	1992
4	SICOPP	1992
5	CPI	1993
6	ECODI	1993
7	OPHAVET	1993
8	CNI	1994
9	SIRUCO	1996
10	FADI	1996
11	RUZIZI	1996
12	ALCOVIT	2000
13	INABU	2003
14	VILLAS EX-SRD KIRIMIRO	2003
15	HPB	2005
16	SBF	2008
17	UCAR	2009
18	COTEBU	2012
19	NOVOTEL	2012
20	OCIBU	2012
21	FILIERE CAFE STATIONS DE LAVAGE	2012

Sources: *Gacanyi (2012)

*SCEP, Rapport annuel 2013

Centre Universitaire de Recherche pour le Développement Economique et Social

Référence bibliographique des Cahiers du CURDES

Pour citer cet article / How to citate this article

NZIRORERA Cyriaque, NTAWIRATSA Rédempteur, Privatisation et performances des entreprises privatisées : cas du Burundi, pp. 143-169, Cahiers du CURDES n° 16, Décembre 2016.

Contact CURDES : curdes.fsea@yahoo.fr